

reçu ce matin le *Financial Post*. Or, je signale au ministre que ces questions sont d'une telle importance qu'il ne saurait, à leur sujet, s'abstenir de parler des obligations financières.

En réalité, il l'a fait au Parlement tout récemment, soit en février de cette année. Je sais que je n'ai pas le droit de le citer au cours de la même session, mais le fait est qu'en février, il nous a donné cinq raisons de nous arrêter à cela. L'an dernier, dans son exposé budgétaire du 31 mars, il avait expliqué les obligations financières qui se rattachaient au budget et avait signalé le danger d'intervenir dans le jeu normal de l'offre et de la demande. Il a répété la même chose en janvier 1960 dans l'exposé financier qu'il présente annuellement à la population de Toronto, devant la Chambre de commerce.

Me référant aux discours prononcés à ce sujet par le ministre à diverses occasions, je veux lui demander de fournir à la Chambre une explication, des renseignements, et de ne pas se contenter de nous dire que nos obligations à cet égard—je paraphrase ses paroles—ne figurent pas dans les comptes courants. Elles n'entrent certainement pas dans les chiffres déficitaires qu'on trouve à la fin de son exposé budgétaire de mardi soir.

Nous aurons donc un déficit en espèces déclaré d'un milliard de dollars. Je prétends qu'il faudra au moins un milliard et quart non seulement pour entreprendre ce que le ministre nous a promis expressément, mais pour assumer les responsabilités qu'il a annoncées relativement à l'application de la loi sur le contrôle du change étranger. Comment entend-il financer cela? Il me semble que nous devrions le savoir avant que le débat se termine. Le ministre va-t-il y arriver en monnayant la part du lion par l'entremise du système bancaire, plutôt que par d'importants achats publics?

Il aura remarqué que, le lendemain de l'exposé budgétaire actuel, ceux qui ont généralement le plus de flair en ce qui concerne les signes d'inflation ont agi assez promptement. On a noté, hier, à la bourse de Toronto, une hausse inusitée de cinq points, et la plupart des gens que j'ai rencontrés disent qu'il s'agit d'une manœuvre bien connue pour se protéger contre l'inflation. Il me semble que le ministre devrait tenir compte de certaines de ces réactions. Apparemment, ceux qui font des placements sur le marché des valeurs estiment qu'une inflation est possible et qu'ils doivent se protéger. Il est certain qu'ils tâchaient, hier, de mettre la main sur des actions.

L'année dernière, le ministre nous a dit fièrement que tout allait bien, qu'il y aurait un excédent financier et, je le répète, il est

[M. Benidickson.]

resté assez longtemps aveugle à tout autre indice. Immédiatement après la présentation du budget de l'année dernière, la maison *Saunders Cameron Limited*, de Toronto, adresse une publication très intéressante à ses clients et à d'autres. Il s'agit d'une maison de courtage dont les publications sont souvent citées. Voici ce qu'on y disait quatre ou cinq jours après que le ministre eut présenté son budget le 31 mars 1960. Je cite:

Un de nos amis estime que c'est aller trop loin...

Il semble trouver que le gouvernement et le ministre exagèrent, à preuve certaines déclarations outrées qu'on retrouve habituellement dans l'exposé financier.

...Si les prémisses posées dans l'exposé budgétaire sont exactes, le marché des obligations est trop élevé. Si le marché va normalement, alors c'est le budget qui a tort. Les affaires seront si peu brillantes que nous aurons un déficit d'importance.

C'était au moment où le ministre nous disait qu'il valait mieux, dans l'intérêt économique du pays, prévoir un excédent budgétaire et ne pas se soucier de certaines choses, par exemple, du chômage qui s'annonçait et le reste. Donc si de nouveau en 1961 le marché va à l'encontre des prévisions du ministre, il est bien des esprits, j'imagine, pour estimer, contrairement au ministre qui disait, le soir de l'exposé financier, que l'inflation était à son minimum—tel est le mot qu'il a employé l'autre soir à la télévision et c'était tourner assez bien la question—qu'il faudrait juguler l'inflation. Que des gens compliqués semblent portés à voir de l'inflation dans la montagne de dettes qui va encore grandir par suite de l'annonce de mardi soir, cela devrait faire réfléchir le ministre.

La Chambre devrait aussi prendre garde à un autre avertissement. Le jour même où le ministre présentait son budget, son confrère américain, le secrétaire de la trésorerie, faisait un grand discours à Washington. Il disait que ce qui l'inquiète le plus dans ses négociations avec le Congrès, c'est l'augmentation du déficit qui en résulterait si le Congrès décidait de ne pas accepter les propositions du président, propositions qui, au chapitre des revenus, prévoient des mesures plus rigoureuses à l'égard des déductions d'impôt.

En lisant cela hier, ce que j'ai trouvé très significatif, c'est que M. Dillon laisse bien entendre dans son discours qu'il s'évertue, malgré la possibilité d'un compromis, à conjurer la menace d'un déficit de plus de 3.2 milliards. Pour en trouver l'équivalent ici, on peut se référer à n'importe quel indice, population, produit national brut ou revenu personnel, où les États-Unis sont bien en avant de nous. Disons que tout y est dix fois plus gros. Si M. Dillon s'inquiétait là-bas d'un déficit de 3.2 milliards, on peut dire que, le